



RAPPORT ANNUEL ACARR

2014 - 2015



ACPM | ACARR

The Association of Canadian Pension Management

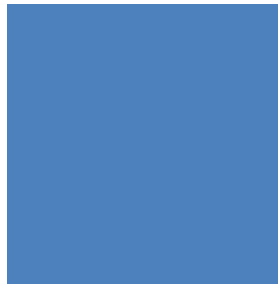
L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite

La voix du secteur du revenu de retraite

L'ACARR est un organisme national, formé de membres bénévoles, qui agit à titre de porte-parole informé des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite au Canada ainsi que de leurs fournisseurs de services connexes afin de militer en faveur d'une amélioration du système de revenu de retraite au Canada.

TABLE OF CONTENTS

Message du président	6
Conseil d'administration de l'ACARR	8
Représentaion	10
Comités du Conseil	12
Rapport du Comité de Vérification des Finances	14
Comités Nationaux	15
Prix de Reconnaissance Pour Bénévolat de l'ACARR	16
Conseil National	17
Conseils Régionaux	18
Remerciements	20
Commanditaires du Congrès National 2014	21
Bureau National	22



VISION

Être le principal défenseur des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite et militer en faveur de l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada.

PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

L'ACARR se fonde sur les principes suivants dans l'élaboration de ses politiques visant à appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada :

La diversification grâce à des options volontaires, obligatoires et publiques, de même que privées

Le système de revenu de retraite du Canada devrait comprendre un amalgame approprié de composantes du troisième pilier, à caractère volontaire, et de composantes des premier et deuxième piliers, à caractère obligatoire.

Une couverture provenant du troisième pilier

En matière de revenu de retraite, on devrait favoriser une couverture provenant du troisième pilier, qui jouerait un rôle important et continu au sein du système de revenu de retraite du Canada.

Un revenu suffisant, offrant la sécurité

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient, ensemble, permettre aux Canadiens de bénéficier d'un revenu de retraite suffisant, leur offrant la sécurité.

L'abordabilité

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient être abordables, tant pour les employeurs que pour les employés.

L'innovation dans la conception des régimes

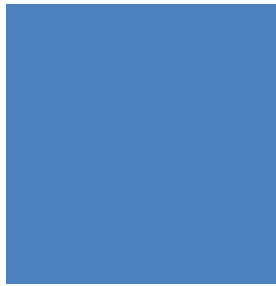
Le système de revenu de retraite du Canada devrait favoriser la conception de régimes du troisième pilier et permettre l'innovation à cet égard.

L'adaptabilité

Le système de revenu de retraite du Canada devrait être en mesure d'évoluer en fonction des circonstances, sans que d'importantes modifications législatives soient nécessaires.

L'harmonisation

Les lois et les règlements sur les régimes de retraite du Canada devraient être harmonisés.



VALEURS

La priorité accordée aux membres

Comprendre les points de vue, les besoins et les intérêts des membres de l'ACARR.

Le talent

Le rôle primordial joué par notre principal élément d'actif : des personnes qualifiées qui offrent bénévolement leurs compétences spécialisées.

La prise en compte réfléchie

La prise en compte équilibrée des intérêts des autres intervenants dans l'élaboration des positions de l'ACARR en matière de politiques.

La clarté

La clarté de la législation, des règlements et des instruments de revenu de retraite.

La bonne gouvernance

L'excellence en matière de gouvernance et d'administration, tant en ce qui concerne le système de revenu de retraite que notre Association.

La gestion des ressources

La pratique de la prudence dans l'utilisation de nos ressources humaines et financières de façon à appuyer le mieux possible les objectifs de notre Association et de ses membres.

L'obligation de rendre compte

L'obligation de rendre compte et la clarté des buts afin que toutes les personnes qui interviennent à l'ACARR sachent ce qu'on attend d'elles et des autres.

1

Notre mission de *représentation*

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR) a connu un autre exercice couronné de succès à titre de principal défenseur des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite et des fournisseurs de services connexes au Canada. En 2014, le grand débat public sur le caractère suffisant du revenu à la retraite a continué puisque le paysage des régimes de retraite au Canada ne cesse d'évoluer rapidement.

L'ACARR contribue à mettre sur pied le programme concernant ce débat et réagit aux initiatives au fur et à mesure qu'elles sont lancées. Pendant toute l'année, l'ACARR a milité activement, dans tout le pays, en faveur de l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et durable au Canada. Voici quelques-unes de nos initiatives de représentation :

1. Publication de trois grands exposés de position :
 - (i) Capitalisation des régimes à prestations déterminées — nous avons milité en faveur d'une nouvelle norme de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées;
 - (ii) Principes concernant les régimes de retraite publics obligatoires — nous avons défini une série de principes pour évaluer toute bonification des régimes de retraite publics obligatoires;
 - (iii) Rapport complémentaire sur les régimes à prestations cibles — nous avons principalement mis l'accent sur la conversion des régimes existants en régimes à prestations cibles. Ce document accompagne le Rapport sur les régimes à prestations cibles, publié pour la première fois en mars 2012.
2. Présentations sur le Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO) proposé. Nous nous sommes surtout concentrés sur les répercussions que le RRPO pourrait avoir sur les produits d'épargne-retraite existants.
3. Propositions relatives aux régimes à prestations cibles, notamment sous compétence fédérale, qui s'appuient sur deux documents préparés concernant les régimes à prestations cibles.
4. Régimes de pension agréés collectifs (RPAC) — nous avons milité en faveur de la mise en œuvre continue des RPAC au Canada de façon harmonisée, comme outils supplémentaires permettant de soutenir l'épargne-retraite.
5. Présentations relatives à la proposition de Loi sur la stabilité des marchés des capitaux — nous avons défendu les intérêts des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite pour veiller à ce que la loi ne devienne pas simplement un niveau de réglementation supplémentaire pour les administrateurs de régimes de retraite.

6. Littératie financière — nous avons participé à diverses initiatives concernant la littératie financière et avons examiné la façon dont l'ACARR pourrait tirer profit de son expertise pour apporter sa contribution dans ce domaine.

L'ACARR a également participé à plusieurs autres initiatives et formulé d'autres commentaires concernant la réforme des régimes de retraite partout au Canada. Les présentations de l'ACARR sont publiées sur le site Web : www.ACPM.com. Le plan en cinq étapes de l'ACARR a été publié pour la première fois en 2010. Il est encore pertinent aujourd'hui comme plan d'action exhaustif. Cependant, en raison des nombreux changements survenus depuis 2010, nous préparons actuellement la mise à jour de ce document essentiel en matière de représentation.

En plus des diverses présentations officielles, l'ACARR a établi des relations de travail efficaces avec les décideurs et les organismes de réglementation dans l'ensemble du pays. Nous favorisons le dialogue continu et fréquent avec les intervenants clés sur des questions essentielles relatives au système de revenu de retraite au Canada.

Au cours des dernières années, dans le cadre de sa représentation en faveur d'un système de revenu de retraite efficace et durable, l'ACARR s'est efforcée d'être proactive en établissant un programme. L'année dernière, nous avons entamé les démarches pour organiser une table ronde avec des dirigeants d'entreprise et de syndicat afin de tenter de cerner les points d'entente dans le débat sur le revenu de retraite et nous avons mis sur pied un forum pour un dialogue continu.

L'une des grandes forces de l'ACARR est sa portée à l'échelle nationale principalement attribuable aux conseils régionaux actifs dans tout le Canada. Ces conseils sont des points de contact importants pour nos membres, décideurs, organismes réglementaires et autres intervenants. L'année dernière, les divers conseils ont organisé dix événements partout au pays, auxquels plus de 750 membres de l'ACARR et d'autres intervenants ont participé.

Je tiens entre autres à remercier tous les bénévoles de l'ACARR, soit ceux qui font partie du Conseil d'administration, des comités nationaux et d'autres conseils régionaux. Les bénévoles sont les rouages de notre organisme. Ils offrent leur expertise et leur temps pour poursuivre le grand objectif de l'ACARR, à savoir que le Canada soit doté d'un système de revenu de retraite efficace et durable.

L'engagement et l'expertise de nos divers bénévoles permettent à l'ACARR d'élaborer des positions de principe convaincantes et éloquentes à l'égard des réformes nécessaires à l'échelle nationale. En définitive, la clarté de nos différentes initiatives de réforme et la représentation cohérente de ces positions mènent et mèneront aux bonnes réformes, préférablement de façon harmonisée, dans plusieurs provinces et territoires du Canada.

Je voudrais également souligner le travail du Bureau national, ainsi que le dévouement et l'efficacité de tous ceux qui offrent leurs services à l'organisme. Ils exercent un leadership essentiel dans nos nombreuses initiatives et apportent un soutien important à nos bénévoles, en leur permettant de mieux tirer parti de leur temps personnel au service de l'ACARR.

Enfin, un organisme tel que l'ACARR est finalement composé de ses membres. Je voudrais remercier les organismes qui ont pris des engagements importants vis-à-vis l'ACARR en tant que membres exécutifs. Également, je voudrais exprimer ma gratitude à tous ceux qui, à titre de membres individuels, continuent de démontrer leur engagement envers l'ACARR. Après tout, nos membres sont notre principale ressource et, à l'ACARR, nous avons la chance d'avoir des membres vraiment estimables, c'est-à-dire les leaders du secteur du revenu de retraite dans tout le Canada. Chaque membre est en définitive le meilleur ambassadeur de l'ACARR, et je vous encourage vivement à continuer de promouvoir l'Association dans vos réseaux et collectivités afin de nous permettre de continuer à bâtir en nous appuyant sur cette importante ressource, tandis que nous poursuivons notre objectif d'établir un système de revenu de retraite efficace et durable au Canada.

Et maintenant, je vous souhaite une année 2015-2016 aussi occupée, riche en événements et productive!

Le tout respectueusement soumis,

Hugh Wright



2

CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL 2014-2015 de l'ACARR

Le Conseil d'administration de l'ACARR se compose de douze membres, dont deux administrateurs représentant chacune des régions suivantes du pays : la Colombie-Britannique, l'Alberta, les Prairies (Saskatchewan et Manitoba), l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador).



HUGH WRIGHT
PRÉSIDENT

Halifax, NS
Associé, McInnes Cooper



ANDREW HARRISON
VICE-PRÉSIDENT

Toronto, ON
Associé
Borden Ladner Gervais
S.E.N.C.R.L./s.r.l.



CAROLE FIELD
SECRÉTAIRE

Calgary, AB
Vice-président directeur et
chef des services de retraite,
ATCO Group



CHRISTOPHER BROWN
ADMINISTRATEUR

Edmonton, AB
Président et chef de la direction, Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.



MICHEL JALBERT
ADMINISTRATEUR

Montréal, QC
Premier vice-président, développement des affaires et partenariat avec la clientèle
Addenda Capital



ELEANOR MARSHALL
ADMINISTRATRICE

Saint John, NB
Vice-présidente et trésorière
Bell Aliant



ROSS DUNLOP
ADMINISTRATEUR

Winnipeg, MB
Actuaire conseil,
Ellement Consulting



PIERRE LAVIGNE
ADMINISTRATEUR

Montréal, QC
Directeur, Gouvernance, Soutien aux personnes et à l'organisation
Rio Tinto



JAY PARKER
ADMINISTRATEUR

Vancouver, C-B
Directeur exécutif
Régime de retraite du personnel de l'Université de la Colombie-Britannique



ROSALIND GILBERT
ADMINISTRATRICE

Vancouver, C-B
Partenaire associée
Aon Hewitt



ANN MACKRILL
ADMINISTRATRICE

Regina, SK
Directrice exécutive, Régimes de retraite
Public Employees Benefits Agency



PETER SHENA
ADMINISTRATEUR

Toronto, ON
Vice-président directeur et chef des services de retraite
Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario



Depuis plus de 30 ans, l'ACARR représente le secteur des régimes de retraite pour de nombreuses questions d'ordre législatif et réglementaire. L'Association donne des conseils axés sur la pérennité et l'équité du système de revenu de retraite canadien aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les relations solides et mutuellement productives qu'elle entretient avec les gouvernements et leurs organismes de réglementation ont mené à des changements efficaces et positifs pour le secteur du revenu de retraite canadien.

DOCUMENTS DE L'ACARR Publiés en 2014

Capitalisation des régimes PD : la viabilité exige un nouveau modèle

Ce document de travail explique pourquoi, les exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestation déterminée (PD) privés à employeur unique, où prédomine actuellement la capitalisation du déficit de solvabilité, ont expressément besoin d'être révisées. Il décrit ensuite un modèle de capitalisation de rechange qui s'harmonise mieux avec le caractère à long terme d'une promesse de rente.

Principes de l'ACARR concernant les régimes de retraite publics obligatoires

Dix principes ont été établis dans le but de servir de cadre de travail dans l'éventualité d'une bonification des régimes de retraite publics obligatoires au Canada.

Rapport complémentaire de l'ACARR sur les régimes à prestations cibles

Ce rapport est un complément à celui qui a été publié en mars 2012, lorsque l'ACCAR a recommandé les régimes à prestations cibles comme une solution de rechange viable aux régimes de retraite à prestations déterminées (PD) et à cotisations déterminées (CD) traditionnels. Dans ce rapport complémentaire, l'ACCAR recommande un cadre en vue de faciliter la conversion des régimes PD traditionnels du secteur privé et CD en régimes à prestations cibles au moyen des règles de conversion équilibrées et gérables.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL

Réponses à la consultation

- Ministère des Finances du Canada – Rapport sur les régimes à prestations cibles
- Agence de la consommation en matière financière du Canada – Littératie financière – Volet 1
- Agence de la consommation en matière financière du Canada – Littératie financière – Volet 2
- Ministère des Finances du Canada – Loi sur la stabilité des marchés des capitaux – Ébauche aux fins de consultation
- Ministère des Finances du Canada – Proposition de modification au Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension

Commentaires

- Ministère des Finances du Canada – Projet de règlement : versements des prestations prévues dans le cadre des régimes de retraite qui procurent des prestations déterminées (rentes souscrites) (commentaires aussi envoyés à tous les gouvernements provinciaux)

GOVERNEMENT PROVINCIAL

Commentaires

- Ministère des Finances de l'Ontario – Modification au Règlement 909 en application de la Loi sur les régimes de retraite (règle des 10 pour cent)
- Ministère des Finances de l'Ontario – Versements des prestations prévues dans le cadre des régimes de retraite à prestations déterminées
- Ministère des Finances de l'Ontario – Énoncés à l'intention des anciens participants et des participants retraités
- Financial and Consumer Affairs Authority de la Saskatchewan – Suppression de l'immobilisation concernant les non-résidents
- Ministère des Finances de l'Ontario – Proposition de modification au Règlement 909 en application de la Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario concernant les énoncés des politiques et des procédures de placement et les énoncés à l'intention des participants retraités et des anciens participants

Réponses à la consultation

- Ministère des Finances du Québec – Projet de loi no 3 du Québec – Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

AUTRES ACTIVITÉS

- Lettre de l'ACARR au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) à propos des frais des régimes de pension agréés collectifs (RPAC)
- Diverses rencontres avec le ministère des Finances du Canada, le BSIF et la Régie des Rentes (Québec)
- Rencontres régionales avec les responsables de la réglementation provinciaux dans tout le pays

4

COMITÉS DU CONSEIL

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif coordonne et dirige les efforts de représentation et la stratégie en matière de relations gouvernementales de l'ACARR quant aux positions de principes et aux priorités établies par le Conseil d'administration et le Comité de politiques nationales.

HUGH WRIGHT *Président, McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.*
ANDREW HARRISON *Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L./s.r.l.*
CHRIS BROWN *Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.*
JAY MANN *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada*
SUSAN NICKERSON *Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.*
MICHEL ST-GERMAIN *Mercer*
BRYAN HOCKING *chef de la direction de l'ACARR
(membre d'office)*

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Le Comité de vérification et des finances surveille la fiabilité de l'information financière et l'efficacité des contrôles internes et revoit les politiques financières de l'Association.

ELEANOR MARSHALL *Présidente, Bell Aliant*
CHRIS BROWN *Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.*
ANN MACKRILL *Public Employees Benefits Agency*
PIERRE LAVIGNE *Rio Tinto*
HUGH WRIGHT *Président du Conseil d'administration,
McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l. (membre d'office)*
BRYAN HOCKING *Chef de la direction de l'ACARR
(membre d'office)*

Les bénévoles de l'ACARR représentent une vaste gamme d'expertise dans laquelle nous puisons afin d'élaborer nos politiques sur les défis en matière de revenu de retraite.



COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

Le Comité de gouvernance et des candidatures se penche sur les questions de gouvernance et fait des recommandations au Conseil en la matière, notamment en ce qui concerne la délégation de pouvoir, l'évaluation de l'efficacité du conseil et les politiques de gouvernance du Conseil. Il fait également des recommandations quant aux nominations au Conseil et à la présidence des divers comités et conseils de l'ACARR.

ROSS DUNLOP *Président, Ellement Consulting*

CAROLE FIELD *ATCO Group*

ROSALIND GILBERT *Aon Hewitt*

JAY PARKER *Régime de retraite du personnel de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC)*

HUGH WRIGHT *Président du Conseil d'administration, McInnes Cooper (membre d'office)*

BRYAN HOCKING *Chef de la direction de l'ACARR (membre d'office)*

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines est chargé de faire des recommandations au Conseil sur l'établissement et l'évaluation des objectifs de rendement annuel du chef de la direction. De plus, en consultation avec le chef de la direction, il lui appartient de revoir la politique de rémunération et d'avantages sociaux de l'ACARR et de présenter des recommandations quant aux modifications à apporter.

ANDREW HARRISON *Borden Ladner Gervais, S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

PETER SHENA *Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario*

MICHEL JALBERT *Addenda Capital*

HUGH WRIGHT *Président du Conseil d'administration, McInnes Cooper (membre d'office)*

BRYAN HOCKING *Chef de la direction de l'ACARR (membre d'office)*



RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2015

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015

- (1) Au 31 janvier 2015, l'actif net s'établissait à 571 048 \$, par rapport à 633 401 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.
- (2) L'Association a enregistré un déficit d'exploitation de 67 014 \$.
- (3) Les revenus se sont élevés à 1 104 580 \$, comparative-ment à 1 213 773 \$ à l'exercice précédent. Cette baisse est en grande partie attribuable à une baisse des revenus tirés du Programme d'adhésion individuelle, du Programme d'adhésion exécutive et du congrès national.
- (4) Les charges ont totalisé 1 171 594 \$, comparativement à 1 177 961 \$ à l'exercice précédent.
- (5) À la fin de l'exercice, l'ACARR détenait 562 584 \$ en placements (y compris les intérêts). Ces placements sont conformes à la politique de l'ACARR en matière de réserves, qui prévoit que des sommes suffisantes doivent être mises de côté en prévision d'événements imprévus et de fluctuations en matière de revenus et de dépenses.

Il est essentiel que l'ACARR dispose des ressources nécessaires pour assurer son fonctionnement afin de continuer à servir ses membres et à militer en faveur d'un système de revenu de retraite canadien efficace et viable. Par conséquent, il est impératif que nous concentrions dorénavant nos efforts sur la production de recettes.

MEMBRES DU COMITÉ

- ELEANOR MARSHALL *Présidente, Bell Aliant*
CHRIS BROWN *Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.*
ANN MACKRILL *Public Employees Benefits Agency (PEBA)*
PIERRE LAVIGNE *Rio Tinto*
HUGH WRIGHT *Président du Conseil d'administration de l'ACARR (membre d'office)*
BRYAN HOCKING *Chef de la direction de l'ACARR (membre d'office)*



COMITÉS NATIONAUX

COMITÉ DE POLITIQUES NATIONALES (CPN)

Le Comité de politiques nationales (CPN) est composé de spécialistes provenant de différents secteurs d'activité et de toutes les régions du Canada. Il est chargé de suivre et de cerner les questions susceptibles d'avoir une incidence sur la santé et la croissance du système de revenu de retraite au Canada, d'élaborer et de proposer des politiques relatives aux enjeux et de défendre ses vues en conformité avec la vision, la mission, les objectifs et les principes directeurs de l'ACARR.

SUSAN NICKERSON *Présidente, Torys LLP*

MICHEL ST-GERMAIN *Vice-président, Mercer*

COMITÉ DE PLANIFICATION DU CONGRÈS NATIONAL 2013

(La Malbaie, Québec, du 9 au 11 septembre 2014)

Le Comité de planification du congrès national est constitué de membres bénévoles provenant du plus grand nombre possible de régions du Canada. Il détermine les principaux enjeux liés au revenu de retraite, élabore le programme du congrès et recrute les personnes et les spécialistes nécessaires afin de faire en sorte que tous les délégués vivent une expérience enrichissante et instructive.

ÉTIENNE BRODEUR *Président*

DAN MORRISON *Vice-président, Towers Watson*

COMITÉ D'ENGAGEMENT DES MEMBRES EXÉCUTIFS (CEME)

Le Comité d'engagement des membres exécutifs est composé de représentants de divers secteurs des régimes de retraite. Travaillant de concert avec les membres du Conseil d'administration de l'ACARR ainsi qu'avec les présidents des comités nationaux et des conseils régionaux, son mandat général consiste à accroître le nombre de membres exécutifs pour aider l'ACARR dans ses efforts continus de représentation. Il mettra au point une proposition de valeur unique associée au Programme d'adhésion exécutive afin de faire valoir les avantages indéniables que procure une telle adhésion et de favoriser l'augmentation du nombre de membres de ce groupe et leur rétention.

MATTHEW ROTENBERG *Président, Standard Life*

AL KIEL *Vice-président, Morneau Shepell*

COMITÉ D'INITIATIVES STRATÉGIQUES (CIS)

Le Comité d'initiatives stratégiques est composé de membres qui ont une connaissance approfondie des questions de revenu de retraite, qui possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien des projets importants et qui peuvent offrir à l'ACARR le soutien dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs et ses buts à court et à long terme. Pour accomplir son mandat, le CIS, de concert avec le Bureau national, mène à bien divers projets et initiatives de l'organisme.

JOHN CAPPELLETTI *Régime de retraite des CAAT*

ANDREA BOCTOR *Vice-présidente, Stikeman Elliot LLP*

Remarque : Conformément au règlement, le président du Conseil d'administration et le chef de la direction de l'ACARR sont membres d'office de tous les comités nationaux et conseils.



PRIX DE RECONNAISSANCE POUR BÉNÉVOLAT DE L'ACARR

Depuis 1976, l'ACARR a évolué jusqu'à devenir le principal organisme de défense qui milite en faveur du revenu de retraite au Canada. Le dévouement, l'engagement et l'expérience de nos bénévoles ont été, et continuent d'être, essentiels à la réussite de l'Association.

Chaque année depuis 2009, le prix de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel honore une personne afin de souligner sa remarquable contribution. En 2014, le Prix du secteur de l'ACARR a été créé pour reconnaître les efforts d'une personne ayant été une source d'inspiration favorisant l'adoption de changements fondamentaux dans le secteur du revenu de retraite canadien.

Lauréats du Prix de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel

2014



ÉTIENNE BRODEUR & BILL TURNBULL (EX ÆQUO)

2013



PAUL
LITNER

2012



CLAUDE
RENY

2011



ROSALIND
GILBERT

2010



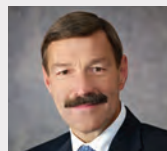
BECKY J.
WEST

2009



ANDREW
HARRISON

Prix du secteur de l'ACARR



2014 EMILIAN GROCH



CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national agit en tant que « conseil des conseils » et offre aux conseils régionaux de l'ACARR une occasion d'échanger des idées et de discuter de problèmes et de questions d'intérêt commun.

Composition du Conseil national :

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ACARR
CHEF DE LA DIRECTION DE L'ACARR
PRÉSIDENT *Comité de politiques nationales*
PRÉSIDENT *Conseils régionaux*
VICE-PRÉSIDENT *Conseils régionaux*

MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL

HUGH WRIGHT *Président du Conseil d'administration de l'ACARR*
BRYAN HOCKING *Chef de la direction de l'ACARR*
SUSAN NICKERSON *Présidente, Comité de politiques nationales*

Conseil régional de l'Atlantique

ANDREA PERRY *Présidente, Groupe Gestion privée Scotia*
TODD SAULNIER *Vice-président, Mercer (Canada) limitée*

Conseil régional du Québec

PAUL MICHAUD *Président, Bombardier*
VINCENT MORIN *Vice-président, Rio Tinto*

Conseil régional de l'Ontario

JIM CLARK *Président, Dunhelm Consulting*
DEBBIE GALLAGHER *Vice-président, Morneau Shepell*

Conseil régional des Prairies

JOHN HALLETT *Président, Public Employees
Benefits Agency (PEBA)*
TIM MCGORMAN *Vice-président, Aon Hewitt*

Conseil régional de l'Alberta

SEAN MAXWELL *Président, Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.*
BOB PITMAN *Vice-président, Nexen Energy ULC*

Conseil régional de la Colombie-Britannique

JAIME OMichinski *Président, Towers Watson*
DERRICK JOHNSTONE *Vice-président,
IWA-Forest Industry Pension Plan*



CONSEILS RÉGIONAUX

L'ACARR compte six conseils régionaux (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Alberta et Colombie-Britannique), dont les membres, qui représentent diverses sphères d'activité du secteur du revenu de retraite, consacrent du temps et des efforts aux activités de leurs conseils respectifs et de l'ACARR dans son ensemble.

Les conseils régionaux organisent des séances d'information à l'intention des intervenants du milieu et encouragent l'adhésion à l'ACARR. Les présidents des conseils régionaux siègent au CPN et jouent un rôle de soutien actif auprès du CPN et du Comité exécutif dans le cadre d'activités pertinentes de représentation auprès des gouvernements.

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX EN 2014:

CONSEIL RÉGIONAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

« Régimes de retraite interentreprises en Colombie-Britannique : établir un cadre pour l'avenir »

Les régimes de retraite interentreprises (RRI) constituent le noyau du régime des retraites de la Colombie-Britannique. Cette séance a mis l'accent sur les nombreux défis semblables qui ont eu des répercussions sur les régimes à employeur unique. **PARTICIPATION :**

BARB BILSLAND *Bilsland Griffith Benefit Administrators*

GREG HEISE *Morneau Shepell*

TONY WILLIAMS *PBI Conseillers en actuariat*

« Modifications des lois régissant les régimes de retraite en Colombie-Britannique et en Alberta »

Au cours des deux dernières années, le gouvernement de la Colombie-Britannique a adopté diverses mesures législatives relatives aux régimes de retraite. Le sujet essentiel de cette séance était l'évolution du contexte des régimes de retraite. Nous avons eu le plaisir de recevoir Michael Peters, surintendant adjoint, Régimes de retraite (Financial Institutions Commission de la Colombie-Britannique) pour nous parler de l'évolution du contexte des régimes de retraite en Colombie-Britannique et en Alberta, et de ce à quoi nous pouvons nous attendre dans un futur proche. Nous vous invitons à échanger sur ces enjeux. **PARTICIPATION :**

MICHAEL PETERS *Surintendant adjoint, Régimes de retraite (Financial Institutions Commission de la Colombie-Britannique)*

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ALBERTA

« Avancer ou rester sur place? La réforme des pensions dans le collimateur en Alberta »

Cette séance portait sur les tensions qui sont à l'origine des changements législatifs, sur la façon dont les réformes sont liées aux Comités conjoints de révision des normes (JEPP) ainsi que sur les préoccupations concernant la pérennité des régimes de retraite. **PARTICIPATION :**

DAVE MULYK *Directeur principal de la gestion des risques, Conseil du Trésor et Finances de l'Alberta*

ELLEN NYGAARD *Directrice exécutive, Politiques en matière de retraite, Conseil du Trésor et Finances de l'Alberta*

CHRIS BROWN *Président et chef de la direction, Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.*

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ONTARIO

« Gestion des risques de décaissement des actifs dans les régimes d'accumulation de capital »

Les questions abordées touchaient le recours accru aux régimes de capitalisation comme source de revenu de retraite, ainsi que la demande de solutions de rechange aux rentes pour la gestion des risques liés aux placements et à la longévité. La discussion a porté sur les concepts novateurs qui sont envisagés à l'égard de la gestion du risque de décaissement et des obstacles à surmonter en matière de réglementation et au sein du secteur. **PARTICIPATION :**

ROBERT KLOSA *Directeur, développement de produits, développement du marché, régimes collectifs de retraite, Financière Sun Life*

PAUL PARTRIDGE *Directeur, Marketing d'Investissements, Financière Manuvie*

« L'incidence des travailleurs âgés sur le milieu de travail et sur la conception des régimes de retraite et des prestations »

Pendant cette séance, on s'est penché sur le nombre croissant d'employés âgés qui choisissent de travailler et des défis connexes des employeurs relativement à la conception des régimes. Parmi les thèmes abordés, on retrouvait des enjeux liés à l'emploi, aux droits de l'homme, aux régimes de retraite et aux avantages sociaux, ainsi que les stratégies et les solutions pour une main-d'œuvre vieillissante. **PARTICIPATION :**

MARCEL THÉROUX *Mercer*

OFELIA ISABEL *Towers Watson*

JESSICA BULLOCK *Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L.P*

Tournoi de golf annuel 2014 du Conseil régional de l'Ontario

Cette activité annuelle de réseautage professionnel s'est déroulée à The Club at Bond Head en 2014.

CONSEIL RÉGIONAL DU QUÉBEC

« La gestion des risques liés aux régimes de retraite : nouveau contexte, nouvelles opportunités? »

Cette séance d'information visait à déterminer les nouvelles opportunités à la lumière des récentes évolutions et de l'attention accordée aux régimes de retraite dans le contexte économique actuel. **PARTICIPATION :**

PAUL MICHAUD *Bombardier*

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE

« Les défis que posent les régimes de retraite qui arrivent à maturité »

Cette séance d'information mettait l'accent sur les principaux défis auxquels font face les organisations ayant des régimes de retraite qui arrivent à maturité. On présentait aux promoteurs des idées et des concepts à considérer au moment d'examiner la structure de leurs mécanismes de retraite actuels. **PARTICIPATION :**

DYLAN MOSER, FCIA, FSA *Actuaire conseil principal, Towers Watson*

TODD SAULNIER, FSA, FCIA, CFA *Conseiller principal; Mercer*

« Pour s'y retrouver dans la réforme des régimes de retraite »

Les régimes de retraite dans tout le Canada constituent des défis en raison des changements démographiques et économiques. Les faibles taux d'intérêt, les marchés volatils, l'amenuisement de la main-d'œuvre et la baisse du taux de mortalité ont des répercussions sur les obligations au titre des prestations de retraite et sur les exigences en matière de capitalisation de la plupart des régimes de retraite. Un jury formé de quatre personnes a fait part de ses perspectives sur la réforme des régimes de retraite. **PARTICIPATION :**

JIM LEECH *ancien président et chef de la direction, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*

MARILYN QUINN *Présidente, Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick*

TERRY HOGAN *Gestionnaire, Pensions et avantages sociaux, Conseil du Trésor de l'Île-du-Prince-Édouard*

LEO LEBLANC *Secrétaire général et vice-président aux Ressources humaines et aux Affaires générales, Coop Atlantique au Nouveau-Brunswick*

KIM BLINN *Chef des services de retraite, NS Pension Services Corporation*

STEVE MAHONEY *Associé; Morneau Shepell*



REMERCIEMENTS

L'ACARR tient à remercier les entreprises et organismes qui sont membres exécutifs de leur généreux soutien au cours de l'exercice 2014-2015.

NIVEAU LEADERSHIP

Aon Hewitt
Office d'investissement du Régime de pensions du Canada
Desjardins Sécurité financière
La Great-West, compagnie d'assurance-vie
Financière Manuvie
Mercer
Nexen Energy ULC
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Investissements Russell
Compagnie d'assurance Standard Life
Financière Sun Life
Towers Watson

NIVEAU SOUTIEN

CIBC
CIBC Mellon
Ecklers
Enbridge Inc.
Franklin Templeton
Morneau Shepell
Greystone Managed Investments
Labourers' Pension Fund of Central and Eastern Canada
Normandin Beaudry
Commission du Régime de retraite de l'Ontario
Rio Tinto
Teck Resources
La Caisse de retraite des enseignants (TRAF)
TMX - Bourse de Montréal
Vitech Systems Group Inc.

Remarque : Nous respectons le droit à la vie privée des membres ayant demandé que leur entreprise ou organisme demeure anonyme.



COMMANDITAIRES DU CONGRÈS NATIONAL 2014

COMMANDITAIRES DU CONGRÈS NATIONAL 2014

La Malbaie, Québec

Du 9 au 11 septembre 2014

DIAMANT

Standard Life

RUBIS

CIBC Mellon/BNY Asset Management

Financière Manuvie

Financière Sun Life

ÉMERAUDE

Aberdeen Asset Management

Benefits Canada

Gestion d'actifs CIBC

Benefits & Pensions Monitor

SAPHIR

Ceridian

Desjardins Assurances

Eckler ltée

La Great-West, compagnie d'assurance-vie

Mercer

JADE

Addenda Capital

Aon Hewitt

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Towers Watson

TMX - Bourse de Montréal

Vitech

OPALE

Integrated Asset Management Corp.

Invesco

Labaton Sucharow

Letko Brosseau

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

State Street

TOPAZE

Alliance Bernstein

Equifax

Fiera Capital

Morneau Shepell

Triasima

Torys S.E.N.C.R.L.

Northern Trust

12

BUREAU NATIONAL

BUREAU NATIONAL

Association canadienne
des administrateurs de régimes
de retraite

1255 rue Bay, bureau 304
Toronto (Ontario) M5R 2A9
Tél. : 416-964-1260
Télééc. : 416-964-0567
Courriel : info@acpm.com

Bryan Hocking

Chef de la direction
Tél. : 416-964-1260, poste 225
Courriel : bryan.hocking@acpm.com

Ric Marrero

Directeur, Marketing,
communications et adhésion
Tél. : 416-964-1260, poste 223
Courriel : ric.marrero@acpm.com

Marie Bordeleau

Directrice de la planification d'événements
Tél. : 416-964-1260, poste 501
Courriel : marie.bordeleau@acpm.com

Judy Lei

Directrice de l'administration
Tél. : 416-964-1260, poste 224
Courriel : judy.lei@acpm.com



Bryan Hocking



Ric Marrero



Marie Bordeleau



Judy Lei

Les coordonnées des personnes-ressources ne doivent pas être utilisées pour envoyer des courriels commerciaux non sollicités.



Rapport annuel ACARR 2014 - 2015
La voix du secteur du revenu de retraite

acpm-acarr.com

